Ville de Villeneuve d'Ascq
Décision

Objet : Achat de mobilier de bureau et accessoires - Signature de l'accord-cadre

N° : VA_DEC2020_347
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territorialeset fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R. 2122-8 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure l'accord-cadre relatif à l'achat de mobilier de bureau et accessoires avec :

- la société BRUNEAU située à VILLEBON SUR YVETTE (91946) pour les lots 1 et 5 :
  - Montant estimatif lot 1 : 2 298.06 € HT / 2 757.67 € TTC (montant maximum : 6 000 € TTC)
  - Montant estimatif lot 5 : montant : 610.99 € HT / 733.19 € TTC (montant maximum : 4 000 € TTC)

- la société EMIT située à MARCQ EN BAROEUL (59700) pour les lots 2, 3 et 4 :
  - Montant estimatif lot 2 : 5 205.73 € HT / 6 246.88 € TTC (montant maximum : 8 500 € TTC)
  - Montant estimatif lot 3 : 7 650.69 € HT / 9 180.83 € TTC (montant maximum : 12 000 € TTC)
  - Montant estimatif lot 4 : 4 335 € HT / 5 202.00 € TTC (montant maximum : 5 300 € TTC)

- la société COPYLUX située à Lille (59000) pour le lot 6 :
  - Montant estimatif : 1 846.41 € HT / 2 215.69 € TTC (montant maximum : 4 200 € TTC)

La durée de validité de l'accord-cadre débute à la notification du marché et se termine le 30/04/2021.
Imputation comptable : 2184 020 3800

Fait à Villeneuve d'Ascq
le lundi 21 septembre 2020

Le Maire,
Gérard CAUDRON